

Du 10 au 23 août 2023 - N°355

# MOUEZ AN TI KEAR

**LA MAIRIE COMMUNIQUE**

## CONTACT

Tel: 02.98.04.31.03 - Fax: 02.98.04.41.17

Mail : [mairie@breles.fr](mailto:mairie@breles.fr)

Site : <https://breles.fr>

Secrétariat ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h,  
du lundi au vendredi, de 9h à 12h le mercredi et le  
jeudi

M. Guillet, conseiller numérique : 07.80.64.90.53

### **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Tel: 02.98.04.38.42

Lundi au vendredi de 9h à 12h, Samedi de 9h30 à 12h.

### **BIBLIOTHÈQUE**

Tel: 02.98.04.40.90

[bibliothequebreles@orange.fr](mailto:bibliothequebreles@orange.fr)

Site : <https://www.bibliotheque-breles.fr>

Mercredi, Samedi et dimanche : 10h30 à 12h.

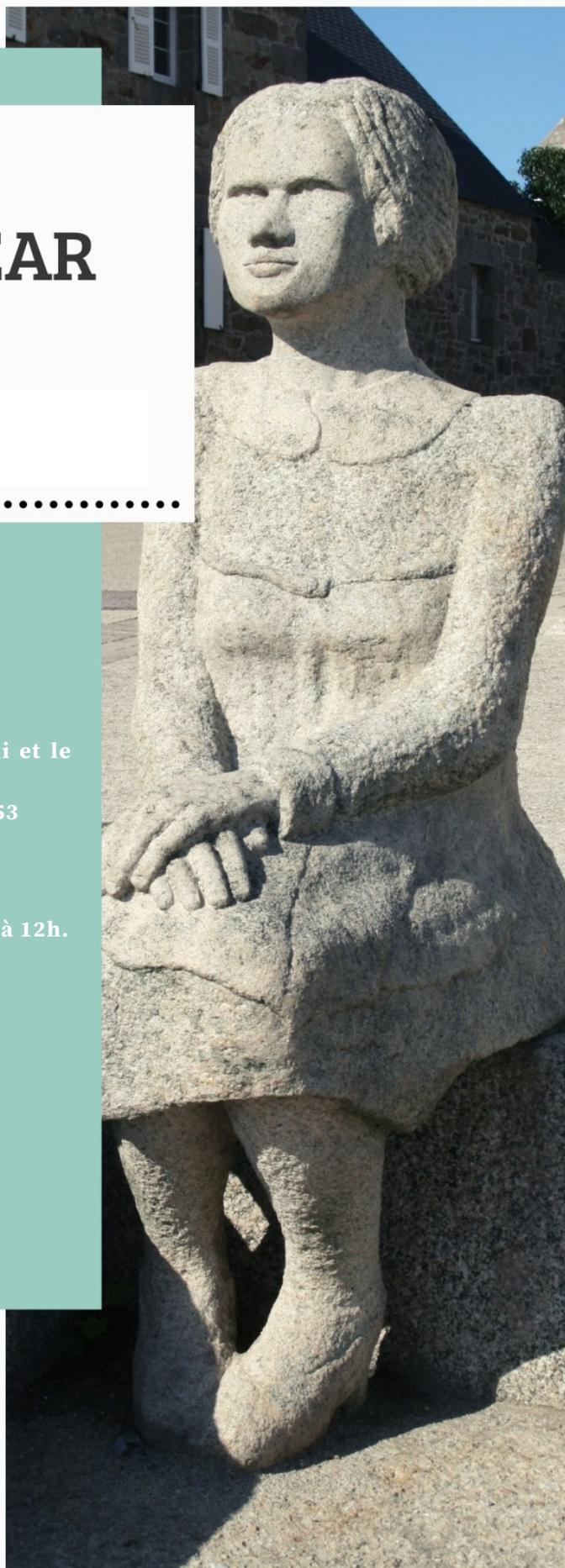
### **TAXIS**

AT Taxi: 06.45.74.92.24

ABERIOU TAXI: 06.14.82.39.06

Médecin de garde 15 - Pharmacies : 3237

Cabinet infirmiers Brélès 02.98.04.32.02



## État Civil

### Naissance

Paol L' HOUR LE DEUN né le 16 juin 2023

### Décès

Josiane HERRY décédée le 15 mai 2023  
Marie, Paule SALAÛN née TERROME  
décédée le 24 juillet 2023.



## Fermeture de la Mairie

La mairie de Brélès sera fermée le lundi 14 août et les samedis 19 et 26 août.  
Merci de votre compréhension.



## Urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme en vous connectant sur <https://sve.sirap.fr/#/029017/>, en tout lieu et à tout moment.



Le "studio du coin", un collectif de designer plasticien itinérant, viendra à votre rencontre pour vous poser des questions sur votre façon d'imaginer la place entre le commerce, les logements sociaux et le pôle paramédical qui se veut espace de convivialité. Ils seront présents le jeudi 14 et le vendredi 15 septembre sur le parvis de la mairie de 16h à 20h. Le samedi 16 septembre, ils feront du porte à porte et tiendront à nouveau le stand de 10h à 16h. Merci de leur réserver un bon accueil et bonne réflexion !

## Inscription à la cantine

Les familles désirant utiliser les services de la cantine scolaire pour leurs enfants à la rentrée prochaine sont invitées à venir les inscrire ou les réinscrire en mairie, la réinscription n'étant pas automatique.  
Merci de déposer la fiche d'inscription reçue par mail avant le 18 août.  
Contact : mairie - 02.98.04.31.03

## Permanence du conseiller numérique

Le conseiller numérique sera absent tout le mois d'août. La prochaine permanence aura lieu le vendredi 1er septembre à Brélès.  
Informations : [sebastien.guillet@plourin.fr](mailto:sebastien.guillet@plourin.fr)

## Le concours photos revient...

La municipalité lance un concours photos sur le thème « les secrets de Brélès ». Parcourez la commune, armés de vos appareils photos et tentez de trouver le plus bel endroit (monuments, sites, paysages...). Ce concours a pour objectif de mettre en valeur notre patrimoine local à travers le regard des habitants ou des visiteurs. Le concours est ouvert à tous, enfants et adultes ! Trois photographies par participant sont acceptées. La mairie offre aux gagnants une invitation pour deux personnes à l'auberge de bel air (premier prix adulte), et deux places de cinéma au Bretagne pour le premier prix enfant. Jusqu'au 20 août... Les résultats seront annoncés fin août.  
Renseignements : Mairie - 02.98.04.31.03



## Forum des associations

Venez rencontrer les représentants des différentes associations, échanger avec eux sur leur programme de l'année et valider vos inscriptions. Rendez-vous le samedi 2 septembre de 10h à 12h à la salle Lez Kelenn. Renseignements : Mairie - 02.98.04.31.03



## Journée Ferraille

L'équipe OGEC organise une journée récupération de ferrailles le samedi 25 novembre. Comme l'année dernière l'équipe OGEC pourra venir chercher la ferraille. En même temps, une collecte se fera sur le parking de l'école de 9h à 17h. Les fonds récoltés serviront à améliorer le quotidien des enfants de l'école.

Merci de continuer à aider notre école.

Tel: Durand Yann : 06.16.30.90.38

Tel: Begoc Frédéric : 06.81.87.48.82.

L'équipe OGEC de l'école Saint Henri.

## Bibliothèque

Les permanences du samedi sont supprimées jusqu'au 12 août inclus.

## ANNONCES DIVERSES

### Conférence au Manoir de Bel Air

La famille Kerroz, maîtres de barque au XVIII<sup>ème</sup> siècle : conférence de Jean-Pierre Thomin le 12 août à 17h au manoir de Bel Air. L'Association des Amis du Manoir de Bel Air vous invite à découvrir l'activité des maîtres de barque de la côte d'Iroise au XVIII<sup>ème</sup> siècle à travers l'exemple de la famille Kerroz, et en particulier de l'un de ses membres les plus brillants : Barthélémy Kerroz (1727-1805). Cette conférence sera donnée par Jean-Pierre Thomin, ancien maire de Landerneau, docteur en histoire, qui a réuni un ensemble remarquable d'informations permettant de faire revivre les maîtres de barque d'une manière captivante. Ces travaux représentent plusieurs années de recherches ayant abouties à une thèse et un livre : *La Fortune venait de la mer - Landerneau et le commerce maritime au temps de Barthélémy Kerroz*.

Le nombre de places étant limité, l'inscription préalable est obligatoire (06.19.70.11.54).

Participation libre. Parking dans le pré situé en contrebas de la RD 27, 150 mètres à l'Est des piliers du manoir (dans la direction Saint Renan).

Renseignements à l'adresse : [manoir.belair@hotmail.fr](mailto:manoir.belair@hotmail.fr) ou au 06.19.70.11.54.

### Annonce

Petits travaux, jardinage, livraison courses, promenades chien, vigilance du domicile pendant vos vacances, etc...

Bernard services tph : 06.68.52.03.87

mail: [sap.bernard29@gmail.com](mailto:sap.bernard29@gmail.com). CESU accepté.

### Alcool-Assistance Plouvien-Ploudalmézeau

Prochaine réunion mensuelle

Le vendredi 11 Août à 20H30

Halle multifonctions à Ploudalmézeau

Thème : Libre

Réunion ouverte à tous.

Renseignements: 06 71 02 81 29

## Noce Bretonne

Le foyer rural a le plaisir de vous inviter à la **traditionnelle noce bretonne** qui aura lieu le 15 août.

Cet évènement populaire ne saurait exister sans la participation de bénévoles.

Comme tous les ans, le foyer a une nouvelle fois besoin de vous pour organiser cet évènement : le 13 et 14 août pour l'installation du matériel sur le terrain, le 15 pour faire vivre la fête et le 16 pour le démontage ! Les volontaires intéressés doivent se faire connaître auprès des responsables :

- Pour l'installation du matériel, contacter Yann au 06.71.11.67.41
- Pour la circulation et les parkings, contacter Gildas au 06.86.27.43.90.
- Pour la buvette, contacter Anthony au 06.62.94.44.03
- Pour le service, contacter Roland au 06.72.12.46.66
- Pour les frites, contacter Thierry au 07.81.45.10.95
- Pour les crêpes, contacter Manue au 06.37.43.30.47.

Contact : Yann Lagadec : 06.71.11.67.41.

Le foyer rural propose des costumes aux personnes qui désirent participer au défilé.

Le 15 août, rendez-vous à la salle Lez Kelenn de 8h30 à 10h30 avec votre costume et le matériel. **Le retour des costumes se fera le 18 août de 10h à 12h.**

**Le centre du bourg sera exceptionnellement bloqué de 10h30 à 12h30.** Les riverains de la rue du Stade, Roz Avel, le Gratz, Al Lannog sont priés de prendre leurs précautions. Ils pourront exceptionnellement passer par la rue de Traon Gall.

**Points de vente :** mairie et méhari avant le 15 août, possibilité de payer par carte bancaire. Le jour même : sur le parvis de la mairie et au stade. Pour information, la mairie est fermée le 14 août.

**BRÉLÈS**  
noce bretonne

15 AOÛT  
2023

11h - Défilé en costume **Gratuit**

12h30 - Repas Kig ha farz **15€**

Après-midi : Nombreuses animations **3€**

Soirée :

19h30 - Restauration sur place  
Saucisses, frites, crêpes

20h00 - Concerts  
Pascal Yvain  
Live Fever **Gratuit**

23h00 Feu d'artifice

## Messes



Samedi 12 août à Portsall et Milizac - 18h

Dimanche 13 août à Porspoder 9h30 et Landunvez 11h

Mardi 15 août, à Brélès - 10h

Samedi 19 août, à Plourin et Guipronvel—18h

Dimanche 20 août, à Porspoder 9h30 et Landunvez 11h

## A VOS AGENDAS

### Votre prochain Mouez

La prochaine édition (N° 356/2023) sortira le jeudi 24 août. Les projets d'articles doivent impérativement être remis à la mairie de Brélès avant le samedi 19 août à midi (délai impératif).